



Communiqué 2024-19

12 avril 2024

Informations diverses

Bonjour à tous les membres,

Voici quelques interventions particulières survenues dans les derniers jours.

Bureau de Montérégie Ouest :

Sur le quart de soir les agents du bureau de La Prairie ont intercepté un ensemble de véhicules lourds en défectuosité majeure. Le conducteur était agressif verbalement et démontrait des signes imminents d'agression durant toute l'intervention. Les propos de l'agent de CRPQ ont été qu'il avait une mention V (violence) à son dossier mais rien d'autre n'était pertinent pour nous. Un policier qui a été impliqué dans le dossier a mentionné aux agents que l'individu avait plusieurs conditions à respecter, qu'il sortait de prison, qu'il avait déjà agressé un agent de la paix et qu'il avait une feuille de route longue comme le bras (violence conjugale, agression sexuelle, extorsion, obligation de porter un bracelet de repérage et bien plus encore). Il aurait été crucial de connaître ces informations et nous considérons tel que mentionné au tribunal dans notre cause, que cela expose indûment notre sécurité.

Bureau de Québec :

De l'autre côté du spectre, les agents de Québec ont intercepté un véhicule qui avait omis de se présenter au poste de contrôle. Lors de l'appel d'usage au CRPQ, le préposé a bien mis en garde les agents. L'individu qui se trouvait devant eux avait un pedigree criminel impressionnant. Il était possiblement armé et dangereux, il s'était déjà évadé de garde légal deux fois plutôt qu'une, et que les policiers devaient agir avec une extrême vigilance s'ils devaient faire affaire avec lui.

Une simple recherche sur Google a permis aux contrôleurs routiers de découvrir que l'homme était relié au crime organisé (Hell's Angels). Heureusement l'intervention s'est bien déroulée.

Bureau des Laurentides :

Lors d'une interception de routine pour cellulaire au volant, le conducteur refuse de s'identifier en prétextant que « nous ne sommes pas la police ». Comme par hasard un duo de policiers est stationné juste à côté. Les agents leur font signe et ils se présentent sur place. L'individu finit par s'identifier, un constat et remis. Par la suite, il tourne autour des véhicules de patrouille en klaxonnant et en faisant des doigts d'honneur. Les contrôleurs routiers sont avisés par les policiers qu'il s'agit d'un individu relié au crime organisé, qu'il est dangereux et ils sont invités à quitter les lieux pour leur propre sécurité.

Merci
Votre exécutif